



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 7.4 du projet d'ordre du jour provisoire

**COMMISSION SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Onzième session ordinaire

Rome, 11 - 15 juin 2007

**RAPPORTS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES SUR
LEURS POLITIQUES, PROGRAMMES ET ACTIVITÉS
CONCERNANT LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE AGRICOLE:**

**(3) ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
INTERNATIONALES**

Table des matières

	Paragraphes
I. Introduction	1 - 4
II. Actionaid international	5 - 9
III. Centre international pour les cultures sous-utilisées (ICUC)	10 - 16
IV. Centre de recherches pour le développement international (CDRI)	17 - 19
V. Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM)	20 - 28
VI. La Banque de gènes nordique	29 - 31
VII. Practical Action	32 - 36
VIII. European Save Foundation (sauvegarde pour l'agriculture des variétés d'Europe)	37 - 39
IX. SEEDNet	40 - 42
X. Slow food	43 - 48
XI. Institut régional pour l'éducation communautaire en Asie du sud-Est (SEARICE)	49 - 54
XII. L'Union mondiale pour la nature (IUCN)	55 - 57

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

**RAPPORTS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES SUR LEURS POLITIQUES,
PROGRAMMES ET ACTIVITES CONCERNANT LA DIVERSITE
BIOLOGIQUE AGRICOLE:
(3) ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES**

I. INTRODUCTION

1. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture reçoit régulièrement des rapports d'organisations internationales, dont la FAO, sur les politiques, programmes et activités de ces organisations en matière de conservation et d'utilisation à long terme des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Ces rapports permettent à la FAO, à sa Commission et à d'autres organisations internationales de mieux comprendre les enjeux de ces domaines, et contribuent à l'élaboration de mécanismes appropriés de coopération et de coordination.
2. Les activités de la FAO en la matière sont présentées dans les documents CGRFA-11/07/25.1, CGRFA-11/07/25.2 et CGRFA-11/07/25.3.
3. Les rapports des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales sont contenus dans le document CGRFA-11/07/19.1, et les rapports des Centres internationaux de recherche agricole du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (CGIAR) figurent dans le document CGRFA-11/07/19.2.
4. Le présent document résume les rapports sur les activités entreprises par certaines organisations non gouvernementales dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. La FAO s'est bornée à rassembler les rapports soumis. Chaque organisation est entièrement responsable du rapport qu'elle présente.

II. ACTIONAID INTERNATIONAL

5. ActionAid International (AAI) est une ONG spécialisée dans le développement qui intervient dans plus de quarante pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes. Notre mission est de « travailler avec les personnes pauvres et marginalisées dans le but d'éradiquer la pauvreté en éliminant l'injustice et les inégalités qui en sont la cause. » La stratégie 2005-2010 de l'AAI intitulée « Des droits pour éliminer la pauvreté » réitère notre engagement à éradiquer la pauvreté en accordant des droits aux personnes qui en souffrent. ActionAid a pour objectif de rendre les communautés autosuffisantes. Pour y parvenir, nous travaillons en partenariat avec les populations pauvres pour éliminer les causes de la pauvreté.
6. ActionAid International lancera une campagne internationale sur le thème du droit à l'alimentation et de la lutte contre la faim en juin 1997. Cette campagne d'envergure nationale et internationale sera mise en œuvre au cours des trois prochaines années. Pour renforcer les synergies avec nos programmes mondiaux de reconnaissance des droits à l'alimentation, nous nous engagerons activement dans d'autres domaines d'action politique comme la gouvernance, les droits des femmes et le virus du SIDA.
7. *Accès aux ressources naturelles et contrôle de celles-ci.* Nos activités dans les domaines des semences, des brevets et de la biodiversité comprennent la diffusion d'informations sur les brevets et des droits de propriété intellectuelle, la mise en œuvre de banques de semences et de projets liés à la protection et à la conservation de la biodiversité, les campagnes anti-OGM (organismes génétiquement modifiés) et la promotion de l'utilisation durable des semences. Dans

certains pays, la biodiversité et la nutrition sont au cœur de notre action. Nous appuyons les programmes de restitution des quantités de semences reçues gérés par les communautés et continuerons de travailler avec les chercheurs en vue d'améliorer les variétés traditionnelles de semences en utilisant des processus de recherche participatifs. Nous diffusons également des informations sur les initiatives déployées par plusieurs pays en matière d'accès à l'eau. Nous poursuivrons cette activité au niveau local.

8. S'appuyant sur l'approche de la souveraineté alimentaire, nous défendrons les politiques publiques nationales qui favorisent l'accès des pauvres aux ressources naturelles et donnent aux populations démunies les moyens de contrôler ces ressources et la biodiversité locale. Nous continuerons de mettre l'accent sur les lois et politiques nationales concernant l'accès à la terre et à sa gestion et nous nous efforcerons de lever les difficultés qu'elles rencontrent au niveau international. Nous défendrons les droits des agriculteurs à la biodiversité dans les négociations ayant lieu sous l'égide de la FAO et de l'OMC.

9. *Développement de l'agriculture.* La plupart des interventions de l'AAI dans le développement agricole sont axées sur le soutien aux petites exploitations dans les domaines suivants: vulgarisation, plans de crédit, irrigation, conservation de l'eau et du sol, lutte intégrée contre les ravageurs, amélioration des semences, etc. Nous prévoyons d'élargir ce programme. Notre action au plan local démontrera la viabilité d'un modèle de développement agricole alternatif reposant sur les exploitations artisanales et l'agriculture durable, ce qui nous donnera la légitimité pour promouvoir des politiques alimentaires nationales et internationales favorisant l'essor de ce modèle. Nous identifierons et défendrons également les politiques publiques visant à développer ce modèle agricole et ferons pression sur la communauté internationale pour que les obstacles qui empêchent la mise en œuvre de ces politiques soient levés. Nos travaux dans le domaine agricole doivent aussi prendre en compte l'aggravation des conséquences prévisibles du changement climatique sur la capacité des populations à produire des denrées alimentaires et à accéder à l'alimentation. Enfin, l'AAI s'efforce de mettre au point des systèmes plus résilients et de réduire la vulnérabilité des populations aux catastrophes naturelles.

III. CENTRE INTERNATIONAL POUR LES CULTURES SOUS-UTILISÉES (ICUC)

10. L'ICUC est un organisme international en matière de recherche, développement et formation et une organisation partenaire du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale. Hébergé par l'Institut international de gestion des ressources en eau, l'ICUC fournit de l'expertise et joue le rôle de pôle de connaissances en ce qui concerne le développement des plantes des régions tempérées, subtropicales et tropicales.

11. La mission de l'ICUC est de promouvoir l'utilisation de cultures sous-utilisées pour le bien de l'humanité et de l'environnement et son objectif est de réduire la pauvreté et les souffrances qu'elle entraîne en améliorant et en imposant les cultures sous-utilisées pour répondre aux besoins de diverses industries – fourrage, alimentaire, pharmacie – et en vue de protéger l'environnement. Grâce à son mandat et au dialogue qu'il suscite dans les domaines politiques et scientifiques, l'ICUC contribue aux priorités du système des CGIAR et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à ceux de la Commission pour les ressources phylogénétiques.

12. Aux fins d'atteindre ses objectifs, l'ICUC travaille en partenariat avec les centres CGIAR et participe à de nombreuses initiatives internationales de plus petite dimension. L'ICUC a joué un rôle déterminant dans la création de plusieurs réseaux professionnels tels que l'UTFANET (Réseau d'Asie sur les fruits tropicaux sous-utilisés), le SEANUC (réseau d'Afrique de l'Est et du Sud sur les cultures sous-utilisées) et l'ACUC (Centre d'Asie sur les cultures sous-utilisées).

Projets spécifiques

13. Depuis sa création en 1992, l'ICUC a appuyé les priorités placées par les pays sur les collections de germoplasme, l'agronomie et les méthodologies post-récolte s'appliquant aux espèces sous-utilisées. Il a également cofinancé et coordonné des conférences scientifiques et des sessions de formation relatives aux thèmes susmentionnés. Plus récemment, ses travaux ont inclus des études sur la commercialisation et la transformation des produits. Entre 2004 et 2006, l'ICUC a coordonné un projet régional en Asie du Sud visant à mettre au point des méthodologies de commercialisation et de transformation concernant les cultures sous-utilisées.

14. En 2006, l'ICUC a dirigé l'élaboration d'un cadre stratégique favorisant la recherche et le développement d'espèces sous-utilisées en s'appuyant sur un processus consultatif. Il s'efforce désormais de respecter le calendrier convenu en coopération avec des partenaires nationaux et internationaux. Un document de synthèse sur la biotechnologie et les plantes sous-utilisées a été publié. D'autres documents de synthèse sont en préparation, notamment sur les plantes sous-utilisées, la biodiversité et les droits de propriété intellectuelle s'appliquant aux plantes sous-utilisées.

15. Des recherches ont lieu sur les germoplasmes sous-utilisés, les manipulations post-récolte et les chaînes de valeur de produits particuliers axés sur les fruits et légumes en Asie et en Afrique.

Publications

16. L'ICUC a produit, soit directement, soit en coopération, un certain nombre de documents de politique et de publications scientifiques en rapport avec les travaux de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Pour de plus amples informations sur ces publications, consulter le site web suivant: <http://www.icuc-iwmi.org/Publications/>.

IV. CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (CDRI)

17. Le Centre de recherches pour le développement international (CDRI) contribue aux travaux de recherche sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, notamment par le biais du programme « Gestion de l'environnement et des ressources naturelles », qui inclut trois initiatives de programme:

- Écosystèmes et santé humaine;
- Pauvreté rurale et environnement;
- Pauvreté urbaine et environnement.

Le but de ce programme est d'aider les pays en développement à trouver des méthodes durables et viables pour améliorer la sécurité alimentaire et la maîtrise de l'eau ainsi que la gestion des ressources naturelles et de la santé humaine, dont les fondements reposent sur la participation démocratique, la bonne gouvernance et l'égalité sociale.

Le programme Pauvreté rurale et environnement du CDRI

18. L'accès équitable aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que le partage des avantages sont deux principes très importants. La conception, la mise en œuvre et la surveillance de mécanismes appropriés, équitables et pratiques concernant la conservation, l'accès équitable et le partage des avantages sont encore mal étudiées scientifiquement. Par ailleurs, les pays sous-développés et en développement sont frustrés parce qu'ils ont donné l'accès à leurs ressources génétiques (notamment aux sociétés du Nord) sans en tirer à ce jour aucun avantage.

Les gouvernements sont dans une large mesure responsables de l'application efficace et équitable de mécanisme d'accès aux ressources et de partage des avantages qui en découlent. De nombreux pays ont ratifié la Convention sur la diversité biologique (CDB) mais très peu disposent des politiques et du cadre juridique (règles, réglementations et dispositions) pour la mettre en pratique. La priorité accordée aux processus politiques définis nationalement et appliqués localement est un élément stratégique du programme « Pauvreté rurale et environnement » du CDRI. Ce programme a pour but d'appuyer des projets qui créent des capacités favorisant l'accès aux ressources et le partage des avantages qui en découlent par le biais de processus d'apprentissage mis en œuvre au niveau local mais rattachés au niveau national et, dans la mesure possible, aux calendriers des politiques internationales. Ce programme appuiera un nombre limité de propositions de recherche s'intéressant à des questions fondamentales liées à l'accès aux ressources et au partage des avantages dans un certain nombre de pays sélectionnés.

19. *Projets appuyés par le CDRI dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture:*

- *Diffusion des connaissances en matière de semences (Inde et Népal)*
L'USC Nepal et la Fondation GREEN, Inde, s'efforcent d'enrayer l'érosion des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et la disparition progressive des connaissances que possèdent les agriculteurs en la matière. Dans le cadre de son projet de formation aux techniques semencières, l'USC Nepal a créé des supports pédagogiques pour les agriculteurs en s'appuyant sur leurs connaissances traditionnelles en vue de promouvoir l'utilisation durable d'espèces et de variétés locales et l'adoption de techniques de conservation des sols et de maîtrise de l'eau.
- *Diversité alimentaire, aliments traditionnels et ressources phytogénétiques*
Ce projet vise à atténuer, voire inverser, la simplification néfaste des régimes alimentaires observée en Afrique subsaharienne. Il s'efforcera à cet effet d'identifier et d'encourager l'utilisation durable et appropriée de la diversité dans les systèmes agricoles locaux. L'objectif principal est d'augmenter la diversité alimentaire par la réduction de l'érosion génétique, la conservation de la biodiversité et l'amélioration de la santé.
- *Gestion des systèmes semenciers et des flux génétiques (Cuba, Mexique, Pérou)*
Des travaux scientifiques ont montré que de nombreux agriculteurs de pays en développement participent aux réseaux d'échanges informels de semences de manière très dynamique et que ces systèmes semenciers façonnent la diversité génétique des cultures. Dans ce projet, les chercheurs travailleront avec les communautés agricoles de Cuba, du Mexique et du Pérou pour évaluer la manière dont les systèmes semenciers locaux fournissent et préservent des ressources génétiques importantes pour les moyens d'existence des agriculteurs.
- *Sécurité des moyens d'existence des populations rurales et évolution des politiques (Guangxi, Chine)*
Ce projet a pour but d'identifier et d'encourager les politiques de développement qui appuient les efforts déployés par les agriculteurs de la Chine du Sud-Ouest qui cultivent des variétés améliorées à pollen ouvert et des espèces locales de maïs, assurant ainsi le maintien d'un niveau de diversité génétique plus élevé que dans le reste du pays.

V. FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES MOUVEMENTS D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (IFOAM)

20. La Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM) est une organisation mondiale qui réunit plus de 750 organisations et institutions membres dans près de 108 pays.

21. Les activités de la Fédération concernant les ressources génétiques sont intégrées dans les travaux portant sur la diversité biologique, et l'IFOAM coopère activement en la matière avec l'Union mondiale pour la nature (IUCN) et l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN). Ces organisations ont tenu deux conférences internationales (1999 et 2002) sur la question du lien entre l'agriculture biologique et la biodiversité. En septembre 2004, ces deux organisations ont regroupé leurs forces avec celles du PNUE et de la FAO pour organiser la troisième Conférence internationale sur la biodiversité à Nairobi, Kenya.
22. La Fédération a également publié une brochure complète et une fiche de deux pages sur la contribution positive de l'agriculture biologique à la diversité des semences, disponible en anglais, français et espagnol à l'adresse Internet suivante:
http://www.ifoam.org/organic_facts/benefits/index.html.
23. Un manuel sur l'amélioration de la diversité biologique dans les exploitations d'agriculture biologique est en cours d'élaboration, l'accent étant mis sur le soutien à apporter à l'application des normes IFOAM en matière de biodiversité et de qualité du paysage.
24. L'IFOAM coopère également avec la FAO sur des questions liées à la biodiversité. En 2004, la Fédération, en coopération avec la FAO et la Fédération internationale des semences (ISF), a organisé avec succès la première Conférence internationale sur les semences biologiques à Rome. Parmi les principaux thèmes figuraient la biodiversité et les ressources génétiques.
25. La Fédération, de concert avec l'écologiste indien Vandana Shiva et Magda Aelvoet, ancien président des Verts du Parlement européen, a défendu et obtenu gain de cause dans le premier procès de « biopiratage de brevets ». L'Office européen des brevets, saisi de l'affaire, a en effet annulé un brevet concernant un produit fongicide fabriqué à partir de semences de l'arbre de Neem, qui pousse dans le sous-continent indien et dont les caractéristiques sont reconnues par les agriculteurs depuis plusieurs millénaires.
26. L'IFOAM s'emploie activement à protéger les ressources génétiques contre les effets pervers des technologies de génie génétique, dont l'utilisation est interdite dans l'agriculture biologique et la transformation des aliments. L'organisation milite en faveur de l'interdiction totale de ces technologies dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation des aliments. L'IFOAM a publié un manuel sur la manière d'aménager des régions sans cultures d'OGM afin de protéger les semences contre toute contamination et d'aider les exploitants à livrer des produits sans OGM.
27. L'IFOAM a publié un manuel de formation sur la conservation des semences qui apprend aux formateurs la manière d'élaborer un programme de formation visant à aider les agriculteurs et les groupes d'agriculteurs à conserver les semences.
28. Plusieurs associations européennes d'agriculture biologiques participent, en coopération avec des instituts de recherche, au projet intitulé « FarmSeedOpportunities » financé par le programme cadre VI de l'UE. Ce projet a pour but de contribuer à l'élargissement du marché des variétés locales, car les consommateurs demandent de plus en plus d'aliments produits localement et issus de l'agriculture biologique.

VI. LA BANQUE DE GÈNES NORDIQUE

29. Les pays nordiques ont regroupé leurs forces pour conserver l'héritage culturel biologique de la région. En 1979, la Banque de gènes nordique a été créée à l'initiative du Conseil des ministres des pays nordiques. Elle est au cœur du mécanisme de coopération des pays nordiques dans le domaine des ressources phylogénétiques. Il s'agit d'un centre de conservation, de caractérisation et d'utilisation des ressources phylogénétiques des pays nordiques. La Banque de gènes nordique a célébré son vingt-cinquième anniversaire en 2004 et cette institution symbolise la réussite de la coopération nordique dans les domaines de la biodiversité, des ressources

génétiques et de l'héritage culturel nordique. À l'échelon international, ce type de coopération est unique. Les semences des plantes cultivées de tous les pays nordiques sont conditionnées séparément dans des congélateurs au siège de la banque à Alnarp, Suède. Les congélateurs de la Banque de gènes nordique contiennent plus de trente mille accessions de semences provenant de plus de deux cent trente-sept espèces de plantes cultivées. Des variétés de plantes cultivées – céréales, fourrages, légumes et oléagineux – sont de la sorte conservées pour l'avenir.

30. La Banque de gènes nordique a acquis au fil des ans un poids important dans la gestion commune des ressources phytogénétiques de plantes domestiquées dans les pays nordiques. Elle relève directement du Conseil des ministres des pays nordiques et son mandat est le suivant:

- Conserver et publier des informations sur les variations du matériel génétique des espèces de plantes nordiques utiles pour l'agriculture et l'horticulture. Le matériel stocké peut être utilisé pour la sélection des plantes, la recherche voire d'autres usages utiles au bien commun.
- Encourager une coopération rationnelle entre les pays nordiques s'employant à utiliser des ressources phytogénétiques pour la sélection des plantes et la recherche en matière de sélection végétale.
- Participer à la coopération internationale dans les domaines de la conservation et de l'utilisation des ressources phytogénétiques.

31. En janvier 2007, la collection de base de la Banque de gènes nordique a été transférée au Danemark où cette ressource importante sera stockée pour l'avenir afin de préserver la collection active située au siège de la banque à Alnarp, Suède. En outre, la Banque de gènes nordique exploite ses propres installations de stockage à Svalbard depuis plus de vingt-cinq ans. À partir de 2008, les excellentes installations de stockage de Svalbard, qui appartiennent au gouvernement norvégien et sont gérées par la Banque de gènes nordique avec d'autres partenaires, contribueront à sauvegarder la diversité des semences du monde entier dans une nouvelle installation internationale: Svalbard Global Seed Vault.

VII. PRACTICAL ACTION

32. Practical Action, ou Groupe pour le développement de la technologie intermédiaire ou ITDG, est une ONG spécialisée dans le développement international, fondée en 1966. Nous travaillons sur diverses questions technologiques avec le concours et en appui des communautés rurales des pays en développement. Nous nous appuyons sur un réseau de bureaux régionaux situés en Afrique de l'Est (Nairobi), Afrique septentrionale (Harare), Amérique du Sud (Lima) et Asie du Sud (Colombo). Nous disposons également de bureaux nationaux au Bangladesh, Népal et Soudan. Notre siège se trouve au Royaume-Uni.

33. Nous travaillons sur les questions de biodiversité agricole depuis plus de quinze ans avec les petits exploitants, les éleveurs nomades et la communauté des pêcheurs artisanaux. Nous sommes également activement engagés dans le suivi des négociations, la mise en œuvre du « traité sur les semences » (ITPGRFA), les travaux élargis de la Commission et de ses groupes de travail technique, l'application du Plan d'action mondial de Leipzig, le recentrage des priorités de la Commission en faveur du développement, de la conservation et de l'utilisation durable des races d'animaux domestiques et des espèces qui y sont rattachées, notamment par les éleveurs nomades, les gardiens de troupeaux et les éleveurs, ainsi que la mise au point de la Convention sur la diversité biologique. Se reporter au site Internet www.itdg.org/?id=advocacy.

34. Par le biais de publications, du travail de terrain, de séminaires et d'informations sur les politiques à adopter, nous encourageons les mesures incitant à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, non seulement pour la production alimentaire mais également parce qu'elles peuvent procurer des moyens d'existence durables et des systèmes favorisant la vie (fonctions écosystémiques et biologiques). Nous nous efforçons d'aider (notamment) les

producteurs artisanaux à mettre au point et exploiter durablement divers systèmes de production agrobiologiques qui créent la biodiversité agricole et en dépendent et sont un élément essentiel de la souveraineté alimentaire. Nous intervenons sans relâche en faveur de l'application sans restrictions des droits des agriculteurs, la mise en place d'un ensemble de droits pour les éleveurs et l'exclusion de tous les privilèges monopolistiques qui pourraient s'exercer sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Nous nous joignons à l'action d'autres organisations de la société civile et de mouvements sociaux pour lutter contre les processus qui menacent la biodiversité agricole, l'intégrité et la libre circulation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, par exemple la diffusion encouragée des systèmes agricoles industriels reposant sur la monoculture, les semences et les races et espèces brevetées et les OMG, notamment la technologie de stérilisation des semences (GURT) ou technologie Terminator.

35. En 2006/7, nous organisons des réunions avec la Ligue des peuples pastoraux pour les responsables des communautés pastorales, les éleveurs traditionnels, voire d'autres parties prenantes à la Conférence d'Interlaken sur la diversité des animaux d'élevage. Cette activité s'appuie sur les travaux résultant de la Déclaration de Karen sur les droits des éleveurs (www.ukabc.org/karen.htm) qui préconise la conservation et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, y compris les espèces associées, ainsi que les gènes qu'elles contiennent.

36. Nous assurons le bon fonctionnement du site web de la coalition britannique en matière de biodiversité agricole au nom du « UK Food Group » (www.ukabc.org). Ce site web aborde de nombreuses questions liées à la biodiversité agricole pour l'alimentation, la sécurité des moyens d'existence et la souveraineté alimentaire.

VIII. EUROPEAN SAVE FOUNDATION (SAUVEGARDE POUR L'AGRICULTURE DES VARIÉTÉS D'EUROPE)¹

37. Dans de nombreux pays d'Europe, des organisations appuient et encouragent la conservation de l'agrobiodiversité. La Fondation SAVE, fondée en 1993, est une organisation qui coiffe ces organisations. Elle encadre et coordonne des activités visant à conserver des races d'animaux domestiques et des variétés de plantes cultivées. La Fondation SAVE n'est pas romantique et ne défend pas une agriculture européenne passéiste. Au contraire, elle s'efforce de préserver l'avenir en encourageant la conservation du matériel génétique des diverses races et espèces animales et végétales d'Europe. Elle appuie, planifie et réalise des projets de conservation au niveau des exploitations et rassemble et diffuse des informations sur la diversité agricole en Europe, notamment les espèces et variétés traditionnelles et menacées. Ces travaux sont réalisés avec le concours des organisations partenaires de la fondation. Elle intervient également dans des domaines dans lesquels il n'existe pas d'organisations nationales. La Fondation SAVE et ses partenaires constituent le réseau européen SAVE. Ce réseau est un instrument de coordination supranational pour les organisations nationales. Le Conseil d'administration est composé de 15 personnes représentant 12 pays.

38. L'Institut européen de surveillance d'espèces d'animaux domestiques et de semences rares est l'unité de recherche de la Fondation SAVE. Il collecte des données historiques et actuelles. Il évalue également les travaux de conservation, signale l'absence d'engagement en matière de conservation et facilite la surveillance transfrontière d'espèces animales et de variétés végétales cultivées rares, anciennes et menacées.

¹ Partenaires du réseau européen SAVE: Albanie AlbaGene; Autriche : VEGH; Belgique: SLE-FPV; Bulgarie: Semperviva; République tchèque: GenoClub; Allemagne: GEDB, GEH, VEN; Grèce: Aegilops, Amalthia; Irlande: ISSA, Italie: RARE; Pays-Bas: SZH; Pologne: Carpathian Heritage Society; Suisse: ProSpecieRara; Serbie: Natura Balkanika; Slovaquie: Agro-Genofond.

SAVE eNews

39. « SAVE eNews » est un service d'information électronique diffusé gratuitement quatre fois par an. Il fournit des informations actualisées sur le thème de la conservation des espèces animales et des variétés de plantes menacées, de la diversité agricole et des réseaux constitués. SAVE eNews est disponible en anglais et en allemand. Pour s'abonner, il suffit d'écrire un courrier électronique comprenant vos adresses postale et électronique et de l'envoyer à info@monitoring.eu.com.

IX. SEEDNet

40. L'objectif de SEEDNet est d'améliorer la conservation à long terme des ressources phytogénétiques et de promouvoir les activités qui y sont rattachées dans le sud-est de l'Europe. Dix pays sont actuellement partenaires de SEEDNet. Le réseau favorise les échanges scientifiques, le partage d'informations, le transfert de technologie et la collaboration scientifique qui s'inscrivent dans le cadre des programmes consacrés aux ressources phytogénétiques et entre ceux-ci. Il encourage également la collaboration avec d'autres réseaux régionaux et internationaux dans l'intérêt de tous les acteurs régionaux engagés dans la gestion des ressources phytogénétiques. L'agence suédoise de coopération dans le domaine du développement international (Sida) a prévu d'aider financièrement les activités de SEEDNet pendant une période de dix ans. Au cours de la première phase du programme SEEDNet, d'une durée de trois ans à compter de l'année 2004, une attention particulière a été placée sur les questions suivantes:

- création et renforcement des programmes nationaux relatifs aux ressources phytogénétiques;
- conservation des ressources phytogénétiques *ex situ* et au niveau de l'exploitation agricole;
- création de capacités, formation et éducation;
- identification et regroupement des ressources dans la région.

41. Les activités et projets à l'échelon régional sont réalisés par des groupes de travail sur les cultures régionales, qui constituent le noyau du réseau SEEDNet. Les activités actuelles des groupes de travail sont axées sur les domaines suivants:

- élaboration de politiques en matière de ressources phytogénétiques;
- inventaire, collecte et échange de ressources phytogénétiques;
- caractérisation et évaluation des ressources phytogénétiques;
- production de supports d'information sur les ressources phytogénétiques et les connaissances traditionnelles liées à l'utilisation des plantes.

42. Le concept SEEDNet de conservation et de création de réseaux repose sur le modèle des pays nordiques et sa mise en œuvre bénéficie de l'appui technique de la Banque de gènes nordique. Un contact étroit est également établi avec le Programme coopératif européen pour les réseaux sur les ressources génétiques des cultures. La question de l'harmonisation avec les activités et les politiques de ce programme est une question importante.

X. SLOW FOOD

43. Slow Food, est une association écogastronomique à but non lucratif et financée par ses membres. Fondée en Italie en 1986, elle a pour but de lutter contre les méfaits de la restauration rapide et des modes de vie frénétiques, la disparition des traditions culinaires locales et le désintérêt progressif des consommateurs à l'égard des aliments consommés, de leur provenance,

leur goût. Elle s'efforce également de sensibiliser les citoyens aux conséquences de leurs choix alimentaires sur le reste du monde.

44. Slow Food s'emploie à défendre la biodiversité de notre offre alimentaire, à encourager l'éducation du goût et à rapprocher les producteurs de produits de qualité et les coproducteurs par le biais d'événements et d'initiatives, aux niveaux local et international.

45. Par le biais des projets Ark of Taste et Presidia (appuyés par la Fondation Slow Food pour la biodiversité) et d'événements comme Terra Madre, Slow Food s'efforce de protéger notre héritage alimentaire inestimable. Ark of Taste est un catalogue constamment actualisé de produits qui ont été oubliés ou marginalisés et qui sont menacés de disparition complète. Comprenant plus de cinq cents races animales, variétés de légumes et de fruits, aliments préparés et plats spécifiques, ce catalogue constitue une ressource pour ceux qui cherchent à s'approvisionner et à promouvoir des aliments de qualité. Presidia désigne des projets de petite dimension qui protègent les méthodes de production traditionnelles en aidant les producteurs à exploiter leur entreprise et à trouver des débouchés pour les aliments traditionnels. Presidia compte désormais 291 projets dans le monde. En 2006, la Fondation a créé 33 nouveaux projets « Presidia ».

46. La deuxième édition de Terra Madre, qui rassemble les communautés alimentaires du monde entier, a rassemblé près de 9 000 personnes à Turin, soit 4 803 agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et producteurs artisanaux provenant de 1 583 communautés alimentaires et de 150 pays, 953 cuisiniers; 411 professeurs et représentants de 225 universités, 2 320 observateurs et guides, 776 volontaires. Terra Madre 2006 a permis aux communautés alimentaires, cuisiniers et universités de participer à des réunions, des débats et des ateliers. Un certain nombre de personnalités, de chercheurs et d'experts ont pris la parole pendant les sessions plénières.

47. En 2003, la Commission internationale sur l'avenir de l'alimentation et l'agriculture, qui est une initiative conjointe de la région de Toscane (Italie) et du chercheur engagé Vandana Shiva, a publié et diffusé un manifeste sur l'avenir de l'alimentation (www.arsia.toscana.it/cibo/index.htm). La Commission, qui inclut Slow Food, a préparé un manifeste sur l'avenir des semences. Nous pensons qu'il doit être lu et diffusé, compris, assimilé et présenté, dans la mesure possible, pour adoption aux nombreux gouvernements nationaux (<http://www.arsia.toscana.it/petizione/semi.aspx>). Le choix de la question des semences est lié au choix entre un modèle pluraliste d'agriculture, comme celui que nous voulons conserver, et un modèle normalisé d'agriculture, fondé sur les OGM et les « hybrides homogènes ».

48. Pour de plus amples informations, consulter le site web suivant: www.slowfood.com.

XI. INSTITUT RÉGIONAL POUR L'ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE EN ASIE DU SUD-EST (SEARICE)

49. L'Institut régional pour l'éducation communautaire en Asie du Sud-Est (SEARICE) est une organisation régionale non gouvernementale basée aux Philippines qui s'efforce de renforcer les systèmes semenciers des agriculteurs et les droits de ces derniers aux ressources phytogénétiques en Asie du Sud-Est. SEARICE intervient directement sur le terrain en partenariat avec des groupes d'agriculteurs, des institutions de recherche, des organismes de vulgarisation, des administrations locales et organismes nationaux et d'autres parties prenantes. Cette action sur le terrain est complétée par des campagnes d'information sur des questions pouvant entraver l'application des droits des agriculteurs tels que les droits de propriété intellectuelle et le génie génétique dans l'alimentation et l'agriculture.

Une action conduite par les communautés

50. SEARICE est l'unité de coordination régionale du Programme de conservation et de développement de la biodiversité dans les communautés et du Programme d'utilisation et de conservation de la biodiversité en Asie (CBDC-BUCAP) qui sont exécutés au Bhoutan, au Lao,

au Vietnam et aux Philippines. Le programme vise à renforcer la capacité des agriculteurs à gérer leurs ressources phytogénétiques et leurs systèmes semenciers locaux en pratiquant la conservation et l'amélioration des cultures. Par ailleurs, il encourage la création de groupes d'agriculteurs et incite les institutions de recherche, les décideurs et d'autres parties prenantes à appuyer les initiatives des agriculteurs et à élaborer des programmes et des politiques qui rendent compte de leurs activités en matière de conservation de la biodiversité. L'action de SEARICE, qui prend appui sur les communautés, est saluée par les gouvernements du Vietnam et des Philippines. Elle devrait se concrétiser dans l'avenir par des programmes de conservation des ressources phytogénétiques mis au point avec le concours des agriculteurs.

Campagne d'information sur les politiques

51. SEARICE élabore des modèles pour aider les communautés à traiter le problème des droits de propriété intellectuelle sur des ressources communes. L'Institut mène également, avec le concours d'exploitants agricoles, des recherches sur les conséquences possibles du génie génétique sur la sécurité alimentaire, la santé humaine et les communautés agricoles. Il milite activement auprès des gouvernements pour que ceux-ci appliquent des normes rigoureuses en matière de sécurité biologique afin d'éviter les contaminations et les pertes éventuelles de diverses ressources phytogénétiques. SEARICE conduit aussi des recherches sur les conséquences de certains accords bilatéraux, notamment liés aux droits des agriculteurs en matière de propriété intellectuelle.

52. SEARICE a entamé des discussions avec divers groupes d'agriculteurs sur les droits que les groupes locaux et nationaux ont utilisés dans leurs actions en vue de promouvoir l'application des droits concernés. À l'heure actuelle, SEARICE s'emploie à faire mieux connaître les droits des agriculteurs.

53. SEARICE aide également différents organismes concernés du Lao, du Bhoutan et du Vietnam à faire en sorte que les agriculteurs puissent participer à des discussions sur les politiques à adopter en matière de droits et de réglementations sur les semences et leur utilisation, et sur la manière de les mettre en œuvre.

54. En combinant les interventions sur le terrain et les activités d'information et de promotion en matière institutionnelle, SEARICE apporte sa contribution à la résolution de l'épineux problème posé par la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques et l'application des droits des agriculteurs.

XII. L'UNION MONDIALE POUR LA NATURE (IUCN)

55. L'objectif premier de l'Union mondiale pour la nature est de préserver des écosystèmes sains et de promouvoir le bien-être, ce qui, indirectement, contribue à la conservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. La connaissance du génome s'approfondissant de jour en jour, les espèces végétales et animales sauvages qui sont au cœur des efforts déployés par l'Union mondiale en matière de recherche présentent également un intérêt pour la FAO, notamment sa Commission des ressources génétiques. L'Union soutient fermement le protocole de Carthagène sur la sécurité biologique, qui veille à ce que les organismes vivants génétiquement modifiés n'aient pas d'effets nuisibles sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

56. Nous avons travaillé très étroitement avec le Groupe consultatif sur la recherche agricole, notamment en ce qui concerne la biodiversité, pour laquelle nos intérêts sont très convergents. Nous avons contribué à l'élaboration du plan stratégique pour la biodiversité, et le directeur de ce centre, Emile Frison, siège au Conseil des partenaires de l'écoagriculture, une ONG que l'Union a contribué à créer afin de mettre au point des méthodes de production d'aliments, de produits de la pêche et forestiers qui respectent la conservation de la biodiversité.

57. L'action de l'Union mondiale pour la nature en faveur des espèces de plantes et d'animaux donne une place importante à la valorisation des ressources génétiques, et nous accordons une attention croissante à la diversité génétique des animaux domestiqués, qui pourrait être menacée. Par le biais de notre soutien continu à l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, nous avons contribué à dresser un bilan rigoureux de la situation actuelle, des tendances observées et des réponses apportées dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Nous siégeons actuellement au Bureau de l'Évaluation internationale de la contribution de l'agronomie et des technologies agricoles au développement (IAASTD). Par le biais de notre coopération avec la Convention sur la diversité biologique, et notamment sa Stratégie mondiale pour la conservation des plantes et son Programme de travail sur la biodiversité agricole, nous apportons notre concours aux efforts internationaux visant à conserver la diversité des ressources phytogénétiques. Enfin, nos nombreux projets de terrain réalisés dans diverses régions du monde en développement sont également axés sur la conservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et nous serions très en faveur d'une collaboration encore plus étroite avec la FAO à cet égard.